

Dispositifs de réussite éducative

- [Contrat local d'accompagnement à la scolarité](#)



Contrat local d'accompagnement à la scolarité

Le Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) est un dispositif d'aide proposé par la Ville en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales, qui s'adresse aux élèves d'élémentaire qui ont des difficultés d'apprentissage. Ce sont les enseignants qui orientent et proposent aux parents d'inscrire leurs enfants à ce dispositif gratuit.

A raison de deux séances par semaine, encadrés par des enseignants volontaires et/ou des animateurs, les enfants bénéficient d'un réel soutien personnalisé pour acquérir des méthodes et approches qui leur permettront d'apprendre plus facilement.

Horaires :

16h15-17h30, deux jours par semaine

Pour les CP et les CE1, le CLAS se déroule le lundi et le jeudi

Pour les CE2 et les CM1/2, il se déroule le mardi et le vendredi

contact

Direction éducation enfance jeunesse

Coordonnées :

- 02 35 68 93 09
- Esplanade Tony Larue